



International Coffee Organization
Organización Internacional del Café
Organização Internacional do Café
Organisation Internationale du Café

PSCB No. 87/06

17 juillet 2006
Original : anglais

F

Rapport

**Rapport du Comité consultatif
du secteur privé sur la
réunion du 24 mai 2006**

1. Le Comité consultatif du secteur privé (CCSP) s'est réuni le 24 mai 2006 sous la présidence de M. Euan Paul.

Point 1 : Adoption de l'ordre du jour

2. Le CCSP a adopté l'ordre du jour provisoire figurant dans le document PSCB No. 81/06 Rev. 1.

Point 2 : Rapport sur la réunion du 30 janvier 2006

3. Le Président a observé que le rapport ne mentionnait pas le fait que M. Christian Rasch-Topke avait été nommé porte-parole des producteurs pour la question du contrat européen pour le café et que cette nomination devait être officiellement consignée. Sous réserve de cet additif, le CCSP a approuvé le rapport sur la réunion du 30 janvier 2006 qui figure dans le document PSCB No. 79/06.

Point 3 : Le café et la santé

4. La coordinatrice de programme a fait le point des programmes ci-après : Positively Coffee et Les professions de la santé – Programme d'éducation au café (HCP-CEP).

5. À l'heure actuelle, la principale conclusion du programme de trois ans est qu'il a bien fonctionné et qu'il n'est pas nécessaire d'en modifier l'orientation. Les nouveaux sujets abordés sont le café et la sociabilité, le café et la tension artérielle et le café et le cancer. La coordinatrice a fait une démonstration du nouveau site web dans les quatre langues et a indiqué que le site web modifié devrait entrer en service à la fin juin 2006, auquel cas les membres du CCSP seraient informés. La deuxième grande initiative est la préparation de

diaporamas, également sur plusieurs sujets comme le café et la fonction hépatique et dans les quatre langues. Elle a observé que le nombre de visites du site web avait atteint son maximum en octobre/novembre 2005, après la 2^e Conférence mondiale du Café.

6. S'agissant du programme HCP-CEP, la coordinatrice a rappelé qu'à la dernière réunion elle avait présenté un rapport détaillé sur les résultats des deux années précédentes. Les résultats préliminaires du programme pour 2006 sont très encourageants et des progrès significatifs ont été faits dans tous les pays qui participent au programme : Finlande, France, Italie, Pays-Bas, Royaume-Uni et Russie. Elle a rappelé au Comité consultatif que 2006 est la dernière année du programme. Les résultats seront communiqués à l'ISIC plus tard dans l'année et une décision sera prise sur la marche à suivre.

7. Le délégué de la NCA a présenté le programme axé sur les consommateurs que cette association a lancé aux États-Unis. L'objectif était de répondre à la question suivante : que peut-on faire pour que les consommateurs boivent plus de café ? Avant la campagne, 71% des consommateurs déclaraient que le café était mauvais pour la santé, dont 60% de buveurs de café, et la consommation quotidienne de café était tombée de 78% à 49% au cours des 50 dernières années. La NCA a engagé un programme de recherche ciblé faisant appel à la recherche sur les meilleures pratiques, notamment la recherche qualitative et quantitative. Un programme a été élaboré pour tenter de modifier les attitudes à l'égard du café, de satisfaire les besoins comportementaux des consommateurs, de briser les vieux mythes et de lancer une campagne nationale d'information positive. Le financement a été fourni par les associations du café colombiennes, guatémaltèques et costaricaines et la NCA (de 150 000 à 200 000 dollars EU par an).

8. Il a également montré un résumé de la campagne sur DVD. Les résultats sont importants : tirage médiatique de plus de 350 millions, augmentation de la couverture médiatique positive (de 56% à 71% en 2005) ; la perception par le public que le café est bon pour la santé est passée de 26% à 56% ; et la consommation quotidienne de café est passée de 53% à 56%.

9. Le Président a remercié le représentant de la NCA pour cette communication. Plusieurs délégués ont estimé que cette campagne avait été couronnée de succès. Un délégué a demandé si l'OIC pourrait rassembler ces publications dans l'objectif de créer une bibliothèque centrale. Le Président a mis en garde contre l'utilisation de matériel centralisé : chaque pays a des attitudes très différentes, par exemple en ce qui concerne les normes acceptées d'une consommation élevée ou faible. On a observé que l'un des objectifs du programme Positively Coffee est de résumer et de rendre compréhensible du matériel de laboratoire clinique qui ne pourrait pas être distribué pour des raisons de droits d'auteur. Le Président du Comité de promotion a félicité les responsables de cet excellent travail aux États-Unis et en Europe, y compris le travail engagé auprès de la profession médicale. Le prochain défi est à relever en Inde et en Chine : changer la perception du café dans ces pays.

Point 4 : Initiatives concernant la durabilité

10. Le représentant de la FEC a présenté un rapport sur la réunion de l'initiative des 4C qui a eu lieu aux Pays-Bas du 21 au 23 mars 2006 (document PSCB No. 83/06). Il a observé que l'Unité de gestion devait être considérée comme une mutuelle financée par ses utilisateurs. La vérification de l'application se ferait au moyen d'une auto-évaluation, avec l'aide d'un tiers techniquement qualifié pour aider l'exploitant. La licence de vente du café 4C ne serait accordée qu'après vérification. L'initiative des 4C a examiné la question de cette licence avec PricewaterhouseCoopers qui a une expérience dans le secteur du thé et dispose de nombreux bureaux locaux qui pourraient apporter une aide, évitant ainsi d'importants frais de voyage. Le représentant d'ASOEXPORT a reconnu qu'il n'était pas souhaitable de mettre en place toute une bureaucratie et que la structure serait très décentralisée. L'objectif est d'intégrer la structure au sein d'organes locaux existants. Des consultations avec les autorités anti-trust n'ont révélé aucun problème à ce jour. La prochaine réunion aura lieu en Suisse le 4 octobre 2006.

11. Le délégué d'AEKI a observé que les progrès étaient toujours à l'étude. La priorité est accordée à la question de la difficulté et de l'importance de la vérification. À titre d'exemple des difficultés qui pourraient être rencontrées, il a cité le cas des révélations concernant les préparations à base de viande biologique au Royaume-Uni, selon lesquelles ces produits n'avaient que peu, voire aucun rapport avec des méthodes de production biologique mais provenaient de méthodes "traditionnelles". Cette affaire a jeté la confusion dans l'esprit des consommateurs.

12. Le Président a remercié les rapporteurs pour leur rapport.

13. Le Président a référé le Comité consultatif au document ED-1981/06 et à la nécessité d'une définition claire de la durabilité. Le délégué de la FEC a appelé l'attention du Comité consultatif sur le paragraphe 2a) du document WD-Board No. 32/06 qui, à son avis, pose un problème. La production et le coût de la vie sont inclus quelles que soient les conditions du marché. Le Directeur exécutif a souscrit à l'objection à l'inclusion de la totalité des coûts de production : une solution pourrait être d'ajouter le terme "raisonnable" après les coûts de production. L'un des problèmes soulignés pendant la crise du café avait été la découverte que les coûts relatifs de production pouvaient être très différents. La question de la rentabilité économique est un paramètre fondamental de la notion de durabilité. Le représentant de la NCA a déclaré qu'il n'avait pas encore pu comparer le texte de ce document et celui de la NCA qui a entrepris de nombreux travaux dans ce domaine. D'une manière générale, il a souscrit aux observations du délégué de la FEC. Il a également appelé l'attention sur l'ambiguïté de l'expression "communautés stables", sur laquelle on n'a aucun contrôle.

14. Le représentant d'AEKI a observé que le Comité consultatif avait demandé à l'OIC de donner une définition de la durabilité et que celle-ci venait à point nommé. Les diverses

observations soulignent la difficulté qu'il y a à donner une définition et pourraient tout aussi bien s'appliquer aux paragraphes 2b) et 2c) : le coût de préparation de café de bonne qualité n'est pas reflété dans le prix au détail et ne tient pas compte des coûts relatifs de protection de l'environnement. Plusieurs délégués ont observé qu'il fallait reconnaître que l'objectif de la production du café était financier : gagner de l'argent. Le délégué d'ASOEXPORT a suggéré qu'au lieu des coûts de production on pourrait peut être se référer à la "viabilité économique dans le temps".

15. Le délégué de la NCA a proposé de soumettre les travaux de la NCA sur cette question à l'examen du Comité consultatif. Le Président s'est félicité de cette offre et a proposé de distribuer les documents pertinents au CCSP en invitant ses membres à formuler leurs observations en prévision de la prochaine réunion du CCSP. Le Secrétariat s'efforcera de distribuer les propositions d'idées et les observations avant cette réunion.

Point 5 : Aspects liés à la sécurité alimentaire

Règlement sur l'Ochratoxine A (OTA)

16. En ce qui concerne l'OTA, le Président a observé que l'Union européenne avait imposé des teneurs limites pour les produits finis et étudierait le cas du café vert cet été. Cet examen s'appuiera sur une étude toxicologique. On croit savoir, sans toutefois en avoir la confirmation, que l'Autorité européenne de sécurité des aliments a conclu que l'OTA n'était pas génotoxique. Il a souligné toutefois que ce rapport n'avait pas été officiellement confirmé. Dans l'affirmative, il était improbable que le café vert serait inclus dans le règlement sur les teneurs limites. Il a également noté avec inquiétude l'incidence des alertes au sujet du café soluble importé en vrac en Europe il y a peu de temps. L'origine de ce café est inconnue mais il a demandé aux délégués de soulever cette question auprès de leurs associations locales.

Acrylamide

17. Le Président a déclaré que le Codex Alimentarius avait décidé d'établir un Code de pratiques sur cette question. Le Comité consultatif doit veiller à se faire entendre sur cette question. Le pilote de cette initiative est le Royaume-Uni et les États-Unis en sont les co-associés. Il est généralement accepté que rien ne peut être fait au sujet du café torréfié. On sait également que plus le café est conservé longtemps moins l'incidence de l'acrylamide se fait sentir. Le délégué de la NCA a déclaré que la NCA organisait un programme intensif d'une journée et demie sur ce sujet à Toronto les 22 et 23 juin 2006.

Furane

18. Le Président a déclaré qu'une étude de l'industrie européenne sur le furane, constituant de l'arôme du café, était sur le point de commencer. À ce jour, on ne savait pratiquement rien à ce sujet.

Pesticides

19. Le Président a soulevé la question des pesticides. Il a rappelé au Comité consultatif qu'à sa réunion de janvier il avait reçu un document de l'AJCA sur les niveaux des pesticides, à la suite duquel le Directeur exécutif avait écrit aux Membres pour leur demander des renseignements sur les limites maximales de résidus. Aucune délégation n'a répondu et il a renouvelé sa demande de renseignements. Il a appelé l'attention sur le dossier complet de l'AJCA, inclus dans les documents des délégués, et a demandé aux membres du Comité consultatif de transmettre ce document à leurs collègues spécialisés dans cette question. Il a remercié l'AJCA pour ses efforts en la matière et pour avoir traduit le document en anglais. Le délégué d'ORCECA a indiqué que son organisation travaillait avec l'AJCA sur ces questions et qu'elle soumettrait à l'OIC un ensemble de propositions. Le délégué de la SCAA a indiqué que les autorités canadiennes envisageaient une base de zéro défaut : en d'autres termes, une limite devait être fixée.

Point 6 : Mise en œuvre du programme d'amélioration de la qualité du café

20. Le Directeur exécutif a présenté un rapport sur le programme (WP-Board No. 996/06). Depuis l'entrée en vigueur de la Résolution numéro 420 en juin 2004, 153 millions de sacs de café vert ont été exportés, dont 91 millions par des Membres qui appliquent la Résolution. Sur ce total, 88% étaient conformes aux normes de qualité. Au total, 53% de la totalité du café exporté depuis juin 2004 étaient conformes aux normes de qualité.

21. Plusieurs délégués ont été d'avis que ces chiffres devaient être examinés avec prudence. Ils sont reconnaissants à l'OIC pour ses travaux en la matière qui constituent un bon point de départ : l'OIC et le CCSP y ont un rôle à jouer. Les résultats obtenus à ce jour suscitent la déception et on estime que d'autres méthodes devraient être envisagées. Le Directeur exécutif s'est référé à la norme ISO sur les défauts du café vert. Il a noté que le texte de cette norme ne pouvait pas être distribué pour des raisons de droits d'auteur mais qu'il serait peut-être possible d'en faire un résumé et de le distribuer à la prochaine réunion. Le Président s'est demandé si le Comité de la qualité devrait être convoqué avec une participation élargie. L'OIC pourrait jouer un rôle essentiel dans l'avancement de cette question. Il en discutera plus avant avec le Directeur et le Secrétariat.

Point 7 : Contrat européen pour le café

22. Le Président a demandé au Vice-Président du CCSP, en sa qualité de porte-parole des producteurs, s'il souhaitait faire des observations sur le contrat européen pour le café. Il n'avait aucune observation à formuler mais il a été décidé que cette question resterait inscrite à l'ordre du jour du CCSP.

Point 8 : Réseau international sur le génome du café (ICGN)

23. Le Président a rappelé que M. Graziosi (spécialiste de l'Arabica) avait été nommé représentant du CCSP auprès de l'ICGN. À la suggestion de M. Illy, le Président a proposé que M. Petiard (spécialiste du Robusta) soit nommé suppléant de M. Graziosi. Il en a ainsi été décidé. M. Illy a déclaré qu'une réunion de l'ICGN avait récemment eu lieu à Trieste avec des résultats positifs. Le Président a demandé à M. Illy de présenter un rapport sur de telles réunions à l'avenir, dans la mesure où ses autres engagements le lui permettaient. Entre-temps, le Comité consultatif communiquera avec MM Illy, Graziosi et Petiard.

Point 9 : Avenir de l'Accord international de 2001 sur le Café

24. Le Président a lancé une discussion sur l'avenir de l'Accord et le Directeur exécutif a appelé l'attention du Comité consultatif sur un récapitulatif informel des avis préliminaires communiqués à ce jour par plusieurs membres du CCSP.

25. Un délégué a demandé des éclaircissements : cherchait-on à obtenir l'avis des délégations ou celui du CCSP dans son ensemble ? Le Directeur exécutif a déclaré que l'une des raisons de la séparation des organes privés et intergouvernementaux était d'éviter les conflits entre les gouvernements et leurs associations du secteur privé. Un délégué a estimé que cela pourrait être une bonne raison pour tenter de produire un document reflétant l'avis du CCSP plutôt que ceux des associations individuelles.

26. S'agissant de la question de la sous-représentation ou non des petits producteurs, le représentant d'ORCECA a déclaré que les membres de son organisation étaient essentiellement des petits producteurs et il a rappelé au CCSP qu'il représentait une vaste palette de petits producteurs. Ce sentiment a été partagé par le délégué d'AEKI qui a rappelé au Comité consultatif qu'il représentait l'ensemble de petits producteurs le plus important du monde. On a conclu que les petits producteurs étaient suffisamment représentés au CCSP et que cette conclusion devrait être portée à la connaissance du Conseil.

27. Le Directeur exécutif est revenu sur le sujet des procédures et sur la question fondamentale à résoudre : quel est le rôle du CCSP dans les négociations ? Doit-il harmoniser les avis du secteur privé et faire part du résultat au Conseil ? Doit-il débattre des propositions formulées par le secteur privé ? Il a rappelé aux délégués que c'était la première fois que le

secteur privé participait aux discussions sur l'avenir de l'Accord de 2001. Il sera peut-être difficile pour le CCSP de parvenir à un point de vue commun mais il est important que les divers avis du secteur privé soient exprimés au Conseil.

28. Un délégué a souligné que le Comité consultatif n'avait eu aucun rôle dans les négociations de l'Accord de 2001. Toutefois, le CCSP pourrait recenser plusieurs thèmes, et s'il ne pouvait pas les traiter dans l'immédiat il pourrait en discuter à une date ultérieure. L'objectif des discussions du CCSP devrait être de prier le Conseil d'examiner les recommandations qui seraient formulées ensuite de quoi les associations s'efforceraient d'influencer leurs gouvernements respectifs.

29. Un autre délégué a déclaré qu'il croyait comprendre que le Conseil cherchait à avoir l'avis réfléchi du CCSP. Cela ne pourrait pas se faire en une heure et il a suggéré de fixer un jour pour ce faire. Il a noté que de nombreux intervenants au sein du Conseil s'étaient référés au CCSP dont la création était sans doute l'avancée la plus significative depuis le dernier accord. Il incombait au Comité consultatif de veiller à ce que cela se concrétise. Ces questions fondamentales ne devaient pas être brusquées.

30. Un autre délégué a déclaré que le CCSP ne devrait pas s'impliquer dans les questions intergouvernementales comme la procédure de vote, la structure etc. L'Accord est un cadre qui ne nécessite pas l'agrément de tous les Membres. Toutefois, le Comité consultatif devrait s'accorder sur l'importance des thèmes. À court terme, il devrait s'efforcer de recenser les thèmes et s'en servir d'ordre du jour, pour une réunion séparée.

31. Le Président a conclu qu'il y avait deux éléments principaux :

- 1) Suggestions/recommandations du CCSP au Conseil relatives aux discussions sur l'avenir de l'Accord et à la voie à suivre pour septembre 2007.
- 2) Propositions sur la composition, les fonctions et les activités du CCSP dans le cadre de l'Accord.

32. Trois autres points doivent être considérés ;

- 1) La question des petits producteurs – suite aux discussions précédentes, il a été décidé que le Président indiquerait au Conseil que le CCSP considérerait que sa composition actuelle assurait une représentation appropriée des petits producteurs et qu'aucun changement n'était nécessaire. Les membres devaient être des institutions démocratiques.
- 2) La question des observateurs – après discussion, on a conclu que le CCSP reconnaissait et acceptait que des OGN avaient un rôle à jouer et qu'il

recommandait que le Conseil envisage d'élargir une partie de son ordre du jour, par exemple les exposés et les rapports d'intérêt général, aux ONG. En outre, les ONG pourraient participer, au besoin, à des ateliers/séminaires lorsque leur contribution pourrait être bénéfique.

- 3) La proposition de création d'un fonds pour la recherche (document PSCB No. 84/06). Il a été décidé de renvoyer les débats sur cette question à une réunion extraordinaire qui aura lieu le dimanche 24 septembre.

33. Un délégué a soulevé de nouveau une demande visant à réduire la fréquence des réunions – celles du Conseil et du Comité exécutif concernaient les gouvernements. Celles du CCSP concernaient les associations du secteur privé et les frais de voyage étaient importants. Il a proposé de supprimer la réunion de janvier. Un autre délégué a proposé que le document préliminaire informel évoqué précédemment ne soit pas présenté sous une référence CCSP : il reflétait les avis du secteur privé des consommateurs, non des producteurs. Les producteurs ont été actifs mais sont passés par les canaux établis, à savoir les gouvernements. Ce document a été publié le jeudi 25 mai sous la référence PSCB No. 86/06, pour être ensuite retiré à la demande du Président.

34. Pour faciliter les discussions ultérieures, la NCA a proposé d'utiliser son document contenant des suggestions sur les voies qu'il était possible de suivre.

35. Résumant les discussions et les conclusions, le Président a demandé au Secrétariat de communiquer à la NCA les coordonnées courriel des membres du CCSP. Le document de la NCA sera distribué et les membres sont invités à formuler leurs observations avant la fin juin 2006¹. Une deuxième mouture, tenant compte de ces observations, sera ensuite distribuée et éventuellement une troisième. Une réunion extraordinaire du CCSP aura lieu le dimanche 24 septembre dans l'objectif de communiquer au Conseil les avis et les conclusions du Comité consultatif le lundi 25 septembre.

Point 10 : Questions diverses

Chine

36. Le Directeur exécutif a déclaré qu'il y avait peu de choses à signaler. La question sera examinée plus avant au sein du Comité de promotion.

¹ Le document de la NCA a été distribué ultérieurement sous la référence PSCB No. 90/06.

Élection du Président et du Vice-Président du CCSP

37. Le Président a rappelé au Comité consultatif que, conformément au Règlement intérieur du CCSP, le Vice-Président en exercice deviendrait Président en septembre 2006. Il a demandé aux membres consommateurs de soumettre des candidatures pour le poste de Vice-Président.

Les effets des tarifs douaniers sur le commerce du café

38. Un délégué a appelé l'attention du CCSP sur le document ICC-95-3 relatif aux tarifs douaniers. Il a estimé que sa conclusion était une simplification excessive des causes et des effets de la TVA. Toute étude doit tenir compte de plusieurs autres facteurs, comme l'effet des autres boissons et les questions d'ordre démographique. Plusieurs autres délégués ont souscrit à ces observations : on a conclu que ce document était utile mais devait être révisé.

Composition du CCSP

39. Le Président a appelé l'attention du Comité consultatif sur le document WP-Council No. 134/05 Rev. 2 relatif à plusieurs modifications de la composition du CCSP pour 2005/06 et 2006/07. Le Comité consultatif a pris note de ces modifications.

Point 11 : Prochaines réunions

40. Le CCSP a noté que sa prochaine réunion ordinaire aurait lieu le mercredi 27 septembre 2006 et qu'elle serait précédée par une réunion extraordinaire le dimanche 24 septembre 2006 à 13h30, comme il a été mentionné au titre du point 9.

Liste des acronymes employés dans le présent rapport

4C	Codes d'usages communs pour la communauté du café
AEKI	Association des exportateurs de café indonésien
AJCA	Association japonaise du café
ASOEXPORT	Association des exportateurs de café de Colombie
FEC	Fédération européenne du café
HCP-CEP	Les professions de la santé – Programme d'éducation au café
ICGN	Réseau international sur le génome du café
ISIC	Institut scientifique d'information sur le café
ISO	Organisation internationale de normalisation
NCA	Association nationale du café des États-Unis d'Amérique
ONG	Organisation non gouvernementale
OTA	Ochratoxine A
ORCECA	Organisation centraméricaine des exportateurs de café
SCAA	Association américaine des cafés de spécialité